
AUTORISATION D'UTILISATION MENTION DE SOURCE OBLIGATOIRE

DESTINATAIRE :

Association des familles Frigon inc.

5805, Labrèche
Laval (Québec)
H7B 1A5

Site web : <http://frigon.org/>

OBJET : Utilisation de deux (2) documents provenant du Centre de Trois-Rivières de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ Trois-Rivières) afin d'être utilisés de la façon suivante :

Site web :

Titre : Association des familles Frigon / **Producteur :** Association des familles Frigon / **Diffuseur :** Association des familles Frigon / **Date de diffusion :** à partir du 8 mars 2017

www.frigon.org

Description des deux (2) documents :

- Requête tenant à faire élire un tuteur et un subrogé tuteur aux sept enfants mineurs issus du mariage de feu Joseph Frigon avec Magdeleine Lefebvre (30 décembre 1800)

- Tutelle des enfants mineurs de Joseph Frigon et Magdeleine Lefebvre (5 janvier 1801)

Selon la *Loi sur le droit d'auteur*, les œuvres non protégées ou dont la durée de la propriété intellectuelle est échue peuvent circuler librement. Pour faire suite à votre demande, nous vous confirmons que les documents mentionnés ci-haut font partie du domaine public, donc libre de tout droit.

Selon l'usage fait des documents indiqués dans l'encadré, vous trouverez dans l'annexe qui suit, les mentions obligatoires à utiliser :

- Pour une diffusion dans un médium électronique, un film, une vidéo ou une diapositive ou sur un objet, le bénéficiaire mentionne au minimum : *BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC* ou *BAnQ* et le *NOM DE L'AUTEUR* du document, s'il est connu.
- Pour une publication sur papier ou sur un autre support, le bénéficiaire exige que son éditeur indique la référence complète et la provenance (centre d'archives) de chaque document publié, telle qu'inscrite à l'annexe du présent document.
- Pour une exposition, le bénéficiaire indique la référence complète et la provenance (centre d'archives) de chaque document exposé, telle qu'inscrite à l'annexe du présent document.
- Pour la publication ou l'exposition d'une partie d'un document, il inscrit ou fait inscrire, en plus de la référence complète et de la provenance, le mot « *détail* » ou « *extrait* », selon le cas.

AVERTISSEMENT

Le bénéficiaire assume la responsabilité exclusive de ses actes à l'égard d'un document, et notamment :

- **toute utilisation de ce document qui porterait atteinte à la vie privée d'une personne concernée par un renseignement contenu dans le document;**
- **toute identification ou modification de ce document qui enfreindrait les droits moraux de son auteur (droits à la paternité et à l'intégrité du document);**
- **toute utilisation de ce document en liaison avec un produit, une cause, un service ou une institution.**

**Sophie Morel
Archiviste-coordonnatrice
BAnQ Trois-Rivières
Bibliothèque et Archives nationales du Québec**

**225, rue des Forges, bureau 208
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7
Téléphone : (819) 371-6015
Télécopieur : (819) 371-6158
sophie.morel@banq.qc.ca
www.banq.qc.ca**